

## Comité provincial Namur

PV N° 8 – Réunion du lundi 6 février 2012

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 19 heures 30.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS-ETIENNE, Mrs Jean-Marie DELEUZE, Guy DESSY, Michel HASTIR, José LAUWERYS et Benoit SAINTVITEUX.

Est excusé : M. Michel MESUREUR.

Invités présents : Mrs Jean-Pierre DELCHEF, José NIVARLET, Michel REGNIER et Gérard TRAUSCH.

### 1. Approbation des PV

Le PV de la réunion du 9 janvier est approuvé à l'unanimité.

Le PV de la réunion des 3 Comités :

- M. Lauwerys a été interpellé par la structure même de la réunion. La réunion a plus ressemblé à une attaque du CJP contre le CP plutôt que suivre le but recherché. Il est mentionné que le Président a quitté la salle précipitamment alors que son départ est dû à une remarque un peu acide du Président du CJP.
- M. Henquet demande qui a rédigé le PV.
- M. Trausch répond que c'est la secrétaire sous sa responsabilité. Il fera des remarques lors de la prochaine réunion de CP mais il préfère les garder pour le Groupe des Parlementaires de ce mardi.
- M. Henquet, qui est excusé pour la prochaine réunion des parlementaires, relève la remarque qu'il a lui-même posé la question de savoir si les réunions du CJP étaient publiques. Marcel Hougardy lui ayant dit que oui, il a alors demandé comment savoir quand ces réunions ont lieu. Il a été répondu par le Président du CJP qu'il n'y avait qu'à téléphoner au numéro de téléphone renseigné en son nom sur le site du CP Namur, numéro qu'il avait signalé être erroné (cela a été corrigé depuis).

Certaines remarques dans le PV laissent entendre que c'est la guerre entre le CJP et le CP.

M. Trausch dit que ce qui a été dit est bien dans le PV mais que la question posée a été mal comprise.

Le sujet est clos car le mal est fait puisque le PV a été publié comme cela.

José Lauwerys revient sur l'indemnité des visionneurs et le non-vote par l'AG de la demande d'augmentation de la rémunération. L'explication de M. Trausch était que cela était en contradiction avec la notion de bénévole. José fait remarquer que certains membres d'instance reçoivent une indemnité (secrétaires, procureurs...). M. Trausch précise que les représentants namurois avaient voté pour. Le montant de l'indemnité a été remis sur le tapis par le département arbitrage alors qu'il avait déjà été présenté à l'AG précédente et cela a été perdu de vue.

M. Trausch commente le PV du Groupe des Parlementaires. Jean-Pierre Delchef fait remarquer une faute de frappe. VLB au lieu de VBL.

Guy Henquet a déjà fait une remarque par mail. Ainsi, il est déploré le manque de présence des membres du CP alors que les membres du CJP étaient présents en nombre plus restreint encore. M. Trausch dit qu'en rédigeant le PV il doit maintenir l'avis de ce que le membre a dit. M. Henquet pense que le CP semble être le malvenu de la province.

M. Trausch pense que la promotion du basket doit être le reflet des bonnes collaborations entre les instances. Il regrette que tous les points de l'ordre du jour n'aient pas été débattus faute de temps. M. Lauwerys regrette que des points importants n'aient pas été abordés. M. Trausch regrette n'avoir reçu qu'une réflexion émanant du CP au préalable à la réunion des 3 Comités. Il désire que chacun ait la liberté de parole. Benoit Saintviteux insiste sur le fait que le tour de table ait été

extrêmement rapide et chacun n'a pas su s'exprimer. Un parlementaire a aussi regretté le même fait.

Michel Regnier, qui assiste à la réunion à partir de 19h35, préfère garder ses observations pour la réunion des parlementaires de ce mardi.

## **2. Correspondance**

- demande de Y. Lamy : coordonnées des candidats-arbitres Régionaux ;
- Mail du Procureur Régional : suspension provisoire de M. Strizzolo suite aux incidents de la rencontre Keumiée – Mazy ;
- Echange de mail entre le Président de la Commission Technique des Jeunes, le head-coach et le papa d'un jeune joueur non-sélectionné pour la JRJ ;
- PV de la réunion des 3 Comités et du Groupe des Parlementaires ;
- Invitation de B. Scherpereel pour les demi-finales des Coupes AWBB à Loyers et Profondeville ;
- PV de la réunion de la Commission Technique des Jeunes du 21 décembre ;
- PV de la réunion de décembre de la Commission « Relations avec les CP » ;
- Réclamation contre le BC Eghezée suite à la découverte d'un certificat médical falsifié ;
- Diverses demandes de clubs concernant des précisions sur le règlement des Coupes Jeunes ; Guy fait référence à une demande du CS Bouge adressée au Président des Parlementaires.
- Mail de Dany Martin au Président pour organiser une journée de promotion de l'arbitrage. La CFA répondra après sa réunion de février ;
- Mail du gestionnaire sportif de Héron signalant que des plages horaires sont libres pour entraînements ou autres. Un avis paraîtra sur le site ;
- Réunion à Vers l'Avenir pour la Fête du Basket le 13 février. Carine et Guy Dessy s'y rendront ;
- Réaction du Président de Profondeville suite au forfait attribué en P2 Dames. Au vu des documents en notre possession, nous ne pouvions qu'appliquer le forfait. Le secrétaire nous a envoyé un document stipulant que la joueuse était « espoir » et faisait l'objet d'un PC53 manuel. Le forfait a été supprimé. Guy demande à J.-P. Delchef si on ne pourrait pas recevoir une copie du document dans ces cas-là.

## **3. Rencontres de la JS Keumiée**

Lors de la dernière réunion, le Comité Provincial décidé de ne plus convoquer d'arbitres pour les rencontres de Keumiée. Maintient-on la décision ?

Jean-Pierre Delchef intervient dans ce dossier. Le problème a été évoqué par le Conseil d'Administration. Si approuvée de prime abord, faut-il continuer à punir tout le club pour le comportement d'un joueur ? Des sanctions graduelles n'auraient-elles pas pu être envisagées ? Quelles sont les suggestions ? Rencontres à bureau fermé, priver le club de points puis en arriver à ne plus convoquer des arbitres.

José Lauwerys fait remarquer qu'il ne voit pas quel arbitre acceptera d'y aller. De plus, 2 clubs ont déjà fait savoir qu'ils ne feraient pas le déplacement.

Benoit Saintviteux reprend le déroulement des incidents. Il y a eu d'autres fautifs (spectateurs et 2 joueurs). Les problèmes qui se déroulent à Keumiée ne sont pas le seul fait de Michel Strizzolo mais aussi d'autres personnes. Seuls 2-3 arbitres accepteront d'y aller. Comment serait perçue la présence de M. Strizzolo au bord du terrain ? Mais il veut bien en discuter.

Michel Regnier fait remarquer le point positif de ce dossier : 2 arbitres ont accepté de faire un rapport contre la personne incriminée. Nous avons déjà perdu des arbitres suite aux agissements de ce monsieur. Mais faut-il en arriver à punir tous les joueurs de Keumiée ?

Jean-Marie Deleuze pense qu'il faut responsabiliser les joueurs et responsables du club quitte à les convoquer devant le CP.

Guy Henquet lit le mail reçu du club de Keumiée suite à notre décision de janvier.

Chaque membre du CP donne son avis.

J.-P. Delchef propose qu'un contrat soit établi avec le Comité de Keumiée afin de protéger nos arbitres. Benoit se demande ce que nous ferons si le club inscrit l'équipe l'an prochain ou si les joueurs se transfèrent ailleurs ? En rédigeant un contrat, nous serions inattaquables en cas de problème. Il serait bon de convoquer le comité.

Guy propose qu'on convoque le Comité de Keumiée à la réunion de CFA de ce jeudi. Benoit élabore une liste de conditions. Guy Dessy se rendra à Florennes.

Carine invite les 4 signataires pour la réunion « CFA » de ce jeudi à 18h30 à InterFédé rue Marie-Henriette 19-21 à Saint-Servais. Carine fera le PV pour parution dans la News Letter de vendredi.

Jean-Pierre Delchef remercie le CP pour la manière dont ce dossier est traité. Si nous trouvons une solution, celle-ci sera incontestable. M.Nivarlet représentera le Conseil d'Administration.

Gérard Trausch remercie le CP dans sa volonté de dialoguer avec les clubs.

#### **4. Coupes de Province : programme des demi-finales**

Suite à divers impératifs, la programmation est établie comme suit et afin de permettre à un large public d'assister aux 4 rencontres seniors :

##### Mailles :

Samedi	Dimanche
12h00 : Pupilles garçons	11h00 : Pupilles Filles
14h00 : Minimes garçons	13h00 : Juniors
16h00 : Cadettes-Minimes	15h00 : Dames
18h00 : Cadets	17h00 : Messieurs

##### Loyers :

Samedi	Dimanche
12h00 : Pupilles garçons	13h00 : Pupilles Filles
14h00 : Minimes garçons	15h00 : Cadettes-minimes
16h00 : Juniors	17h00 : Cadets
18h00 : Dames	
20h00 : Messieurs	

Les clubs concernés seront avertis tout prochainement et le site sera mis à jour en conséquence dans les meilleurs délais.

#### **5. Tour de table et divers**

Jean-Marie Deleuze : Il faudrait revoir le règlement de la coupe (préciser) suite à de nombreux coups de téléphone. La mention « jeunes » sera ajoutée au point 8.

Michel Hastir : 1<sup>ère</sup> JRJ à Jumet. 2 victoires et 2 défaites pour les filles et les garçons.

Prochaine réunion de la CTJ le 20/02. Il signale un problème avec le paiement de la salle de St Berthuin. Il a reçu un rappel le mois passé et ce mois-ci. Pourrait-on veiller à ce que les paiements suivent ?

José demande s'il faut payer la facture relative à l'utilisation de la salle de Ciney ? Guy se demande pourquoi les filles se sont-elles bien entraînées à Malonne et pas les garçons ?

Problème avec les équipements : 2 shorts se sont disloqués. Ils ont été refaits.

Guy Dessy : une réunion de la Commission de Propagande s'est déroulée le 30/01. La répartition des encadrements des Coupes de Province et BAB-BIP-BEN a été effectuée. Tous les membres sont motivés pour encadrer les différentes organisations.

Réunion dans les locaux de « l'Avenir » le 13 février concernant la Fête du Basket. Guy Dessy et Carine Dupuis représenteront le CP.

Le 3 contre 3 sera ouvert aux pré-poussins 2<sup>ème</sup> année débutants. Une info vers les clubs sera diffusée tout prochainement ainsi que sur la page d'accueil du site.

Cadeau de la Commission au nouveau club de La Bruyère : sera réglé prochainement.

Benoit Saintviteux : la situation est toujours aussi difficile au niveau des convocations. Il récupère Dani Martin et Pierre Baudelet.

Le championnat universitaire est encadré.

Les relations avec les clubs concernant l'organisation de rencontres avec arbitres de clubs sont de plus en plus fructueuses.

Il remercie pour tout ce qui a été fait pour encadrer les arbitres suite aux incidents de Keumiée, et plus particulièrement Jean-Pierre Delchef pour l'intervention rapide de la psychologue. Jacques David a d'ailleurs ré-arbitré ce week-end. Jérôme Hecq est très marqué par la comparution au CJD et a encore besoin de temps.

José Lauwerys : Une réunion de la CFA se déroulera ce jeudi et concernera la JRJ et le point sur les cours d'arbitrage ainsi que les conditions de désignation des candidats arbitres Régionaux.

Carine Dupuis : Elle déplore qu'un club ait inventé une occupation de salle, en complicité avec le responsable du Volley qui, en plus a fait des commentaires mettant en doute la partialité des membres du CP, afin d'obtenir une modification de calendrier. Ce procédé est tout à fait indigne. Où va-t-on ?

Elle a prospecté les clubs de la province de Namur alignant Cadets et Juniors pour connaître leur intérêt à poursuivre la compétition de Juniors Provinciaux. 9 clubs sont intéressés. Cela sera donc proposé lors de l'inscription des équipes pour la prochaine saison.

Guy Henquet : il va terminer le tableau des montées-descentes pour parution rapide.

Il rencontre des problèmes avec l'application du PC89. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les mêmes joueurs de moins de 12 ans d'une même catégorie d'un même club jouent dans deux équipes différentes. Cela donne 2 fois le retour du PF18 alors qu'en réalité, une seule équipe existe. Le problème sera très certainement rencontré pour la 3<sup>ème</sup> fois le 26 février, entraînant un forfait général. Jean-Pierre Delchef regrette que l'on punisse les adversaires. Il propose que les rencontres se jouent quand même dans le cadre de rencontres amicales.

Guy demande l'avis du Président des Parlementaires. Nous ne pouvons pas cautionner. Le forfait doit être appliqué. Nous devons faire respecter les décisions prises lors de l'Assemblée Générale.

Suite à la proposition de Carine Dupuis au Groupe des Parlementaires de revoir le PC1, une modification sera proposée par les namurois à la prochaine AG dans le but de limiter le PC1 en juin et juillet aux arbitres seulement.

Il interroge le Président des parlementaires sur son intervention suite à un problème rencontré lors de l'encadrement d'une rencontre. Il pense qu'il y a une contradiction dans le PC76.

Jean-Pierre Delchef : il rappelle la valeur du basket namurois. C'est une équipe de Namur qui va remporter le championnat et peut être la coupe du championnat brabançon.

A ce propos, Guy Henquet pense qu'il faut bien réfléchir lors de la demande des clubs en ce sens. Ceci n'est pas automatique et doit rester exceptionnel.

Le week-end des Coupes AWBB à Namur fut fructueux. Il y eut de bons matches. La Coupe monte en intensité et en valeur chaque année. Il remercie les clubs pour leur intérêt à cette manifestation.

Gérard Trausch insiste sur le fait que les clubs organisateurs se félicitent de l'organisation et de la qualité des échanges avec les dirigeants de l'AWBB.

Michel Regnier : il remercie J.-P. Delchef pour sa prompte réaction face aux incidents à Keumiée et à la rapide possibilité, pour les arbitres, de rencontrer une psychologue. Au vu de l'évolution de M. David, il est regrettable que le second arbitre ne se soit pas présenté à elle.

Une réunion avec les Commissions de formations provinciales s'est tenue récemment concernant l'organisation du stage des candidats arbitres régionaux. Le stage sera renforcé dans sa partie théorique.

Fin de la réunion à 22h30.

Prochaine réunion : le lundi 5 mars 2012 à 19.00 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet